MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Ariège

Commune : Bédeilhac-et-Aynat

Autres communes :

R500

Appellation : Grotte préhistorique

Monument(s)

Appellation : Grotte préhistorique

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/09/1929

Étendue de la protection : Grotte préhistorique : classement par arrêté du 18 septembre 1929

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.